



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2021 INTERVENTIONS

18 - Subventions aux associations

Intervention Benoît Florence

Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Les associations viroflaysiennes contribuent à dynamiser notre ville, à y créer un lien social fort et leur soutien est évidemment nécessaire.

En commission, Antoine Beis nous a donné des explications sur les évolutions à la baisse ou à la hausse des demandes. Elles ne figuraient pas dans le dossier, ce qui empêchait d'apprécier la pertinence des évolutions mais la commission de mardi matin a permis de lever beaucoup de nos interrogations et nous remercions Antoine Beis pour cela.

Néanmoins, nous nous interrogeons sur la subvention au CCAS. Elle augmente, ce qui est logique compte tenu de la situation économique que nous connaissons depuis presque 1 an. En commission, il a été précisé le processus ; c'est-à-dire que le conseil municipal vote ce soir la subvention et que celle-ci sera ensuite répartie lors du prochain conseil d'administration du CCAS. Cependant, il nous est difficile d'apprécier ainsi le montant proposé : sera-t-il suffisant ? Pour cela, il aurait fallu une discussion préalable en CCAS, une sorte de demande budgétaire. Nous aurons une vision plus claire après le prochain conseil d'administration mais en 2022, il serait préférable de procéder en 2 temps afin de pouvoir valider en toute connaissance de cause le montant.

Bien évidemment, nous voterons pour ces subventions aux associations, encore une fois indispensables à notre ville.